

Zeitschrift: Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
Band: 26 (1959)
Heft: 6-9

Artikel: Les familles anciennes de Cressier
Autor: Clottu, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les familles anciennes de Cressier

par Olivier Clottu, Saint-Blaise.

Cressier est un vieux et beau village édifié au pied des coteaux ensoleillés qui s'élèvent au nord de la plaine séparant les lacs de Neuchâtel et de Biemme. Il faisait autrefois partie de la Chatellenie du Landeron et doit à cette circonstance d'avoir conservé la foi catholique. Cette juridiction, en effet, liée à Soleure dès 1449 par un traité de combourgeoisie, put, grâce à l'appui et l'influence de son alliée, s'opposer victorieusement aux efforts des réformateurs. L'église de Cressier, dédiée à Saint-Martin, était construite sur une colline de tuf, ancien lieu de culte romain, sise à un kilomètre à l'ouest de la localité. Désaffectée à la fin du siècle passé, elle a été rebâtie plus grande, au village même, sur l'emplacement de la chapelle dite du Rosaire.

Formant avec Le Landeron un îlot catholique en pays protestant, Cressier est resté isolé du Pays de Neuchâtel au point de vue familial; les mariages mixtes étaient très rares. Ses habitants, s'ils se mariaient beaucoup entre eux, comme c'était le cas également dans les autres villages du Comté, contractèrent aussi, et cela ne se retrouve pas à la même échelle en terre protestante, de nombreuses alliances avec des familles étrangères, fribourgeoises, jurassiennes, savoyardes et bourguignonnes. Depuis un siècle le brassage général des populations a bien modifié la situation; aujourd'hui catholiques et protestants sont presque égaux en nombre.

L'habitant de Cressier vivait autrefois essentiellement du produit de ses terres; vigneron-paysan, il soignait sa vigne sur les pentes bien exposées qui dominant le village et cultivait ses prés et champs dans la plaine tourbeuse de la Thielle. L'excellent vin que donnent les parchets fameux de la Grillette, des Rochettes ou des Clous attirèrent de bonne heure les patriciens soleurois qui acquirent des vignobles et édifièrent les demeures cossues qui font encore le charme du village.

Un petit ruisseau descendu de la montagne, le Ruhaut, actionnait plusieurs moulins aujourd'hui disparus où se succédèrent des générations de meuniers. Le Mortruz, cours d'eau résurgent saisonnier,

faisait tourner la roue d'un moulin construit aux abords de l'église Saint-Martin. Ajoutons encore une indiennerie installée au Port de Cressier en 1732 et nous aurons cité tous les établissements industriels anciens de Cressier.

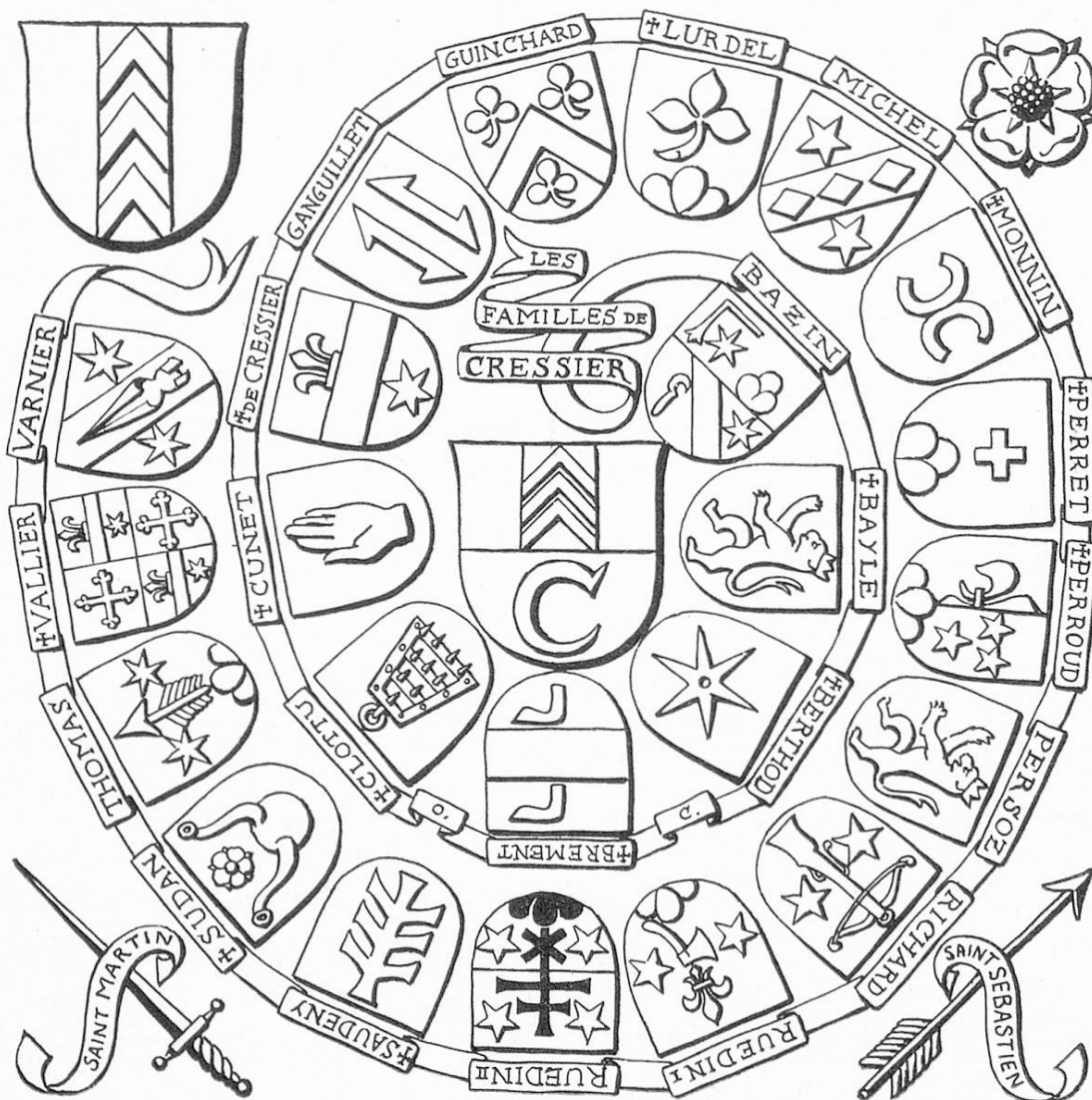
Rien ne reflète mieux la composition de la population d'un village à une époque déterminée que les reconnaissances de biens, déclarations d'impôt de nos ancêtres. Manquent seuls dans ces rôles les habitants qui ne possédaient pas d'immeubles; ceux-ci, en général non communiens, appartenaient surtout à l'artisanat et à la domesticité. La majorité des communiens de Cressier étaient incorporés à la bourgeoisie du Landeron. Pour obtenir aussi bien le droit de communier que celui de bourgeois, il fallait pratiquer la religion catholique.

Les Archives de l'Etat à Neuchâtel possèdent les reconnaissances de biens de Cressier dressées en 1431, 1522, 1614 et 1670. Enumérons les noms contenus dans ces terriers afin de mettre en évidence l'apparition et l'évolution des familles du village.

1431: Bautzan, Berthod, Billiet, le Blanc, Boucereux, Brechalle, Buchinel, Carissime, Chassel, Coquart, Cosandier, Coullon, de Crissié, Cuanet, Cunrad, Dinge, Estevenet, Gabry, Gomoen, Grillion, Guignet, Lombar, la Logne, Maignin, Massons, Miquel, Morel, Perrochet, Peter, Raga, Rottyler, Tarrette autrement Cormontant, Tissot, Vaullet, le Vevet.

1522: Amyet, Barbazans, Billiet, Brément, Buchinel, Buschin, Bussy, Chevallier, Clerc, Clotuz, de la Combe, Cuanet, Dame, Dinge, de Frochaux (Thomas), Gilliard, Gogay autrement Cordier, Gonet, Grillion, Hugonyn, Jacoetet, Lombard, Lurdel, Martinet (Martin), Meynens (Monnin), Michel, Ramuz, Rosselet, Rosset autrement Quineryt, Thomas, Tissot, Vallet, Vallier, Vaulet, Vuarnier, Vuilmermin autrement la Noyre.

1614: Amey, Andrey, Bazin, Benestru, Bertrand, Borquenier, Bovier, Bussy, Chastellain, Clottu, Cunet, Dame, Favre, Forraz, Girardet, Gogay, Grybet, Guenot, Jeanfavre, Junier, Junin, Lombard, Lurdel, Michel, Monnin, Perrenet, Perret, Perroud, Ragaz, Richard, Rosset, Ruedin, Saudeny, Thomas, Tissot, Vallier, Varnier, Vaulet, Virchaux, Vuille, Vuilleumier.



1670: Amey, Bart, Bazin, Benestru, Bertrand, Bussy, Clottu, Dame, Driollet, Dupont, Fasnach, Frossard, Girardet, Huguenin, Jeanfavre, Junier, Junin, Lombard, Lurdel, Massudet, Michel, Monnin, Perrenet, Perret, Perroud, Richard, Rosset, Ruedin, Saudeny, Thiévent, Thomas, Vallier, Varnier, Vaulet, Virchaux, Vuille, Vuilleumier, en outre plusieurs étrangers non communiars: Beille (Bayle), de Seyne en Provence; Emperrin, de Bellentre en Tarentaise; Geoffroy, d'Annin en Bourgogne; Martin, d'Usson en Bourgogne; de Nemours, de France.

Ajoutons encore à ces listes les familles reçues communières au cours du XVIIIe siècle: Bayle, de Seyne en Provence, 1700; Sudan, de la Gruyère, 1700; Guinchard, de Derrière-Moulin (Gorgier), 1700; Geoffroy, d'Annin en Bourgogne, 1701; Loigerot, de Gy près Salins

en Franche-Comté, 1706; Fasnacht, du Landeron, 1715; Martin, d'Orchamps-Vennes en Franche-Comté, 1716; Ganguillet, d'Enges, vers 1780; Persoz, de Vaux près de Saint-Claude, 1784.

Les familles de Cressier, communières avant 1800, qui subsistent en 1959 sont les Bazin, Ganguillet, Guinchard, Michel, Persoz, Richard, Ruedin, Thomas et Varnier.

Notices Familiales

† BAYLE. Me Pierre Beille, de la ville de Seyne en Provence, cité à Cressier dès 1649, est naturalisé neuchâtelois en 1666. Son fils Jacques est reçu, en 1700, successivement comunier de Cressier pour la somme de 60 écus et bourgeois du Landeron pour la moitié de ce prix. Il ouvre en 1704 une auberge à l'enseigne du Lion couronné, obtient le brevet de notaire quatre ans plus tard et meurt en 1715. Il est père de Jacques, † 1799, notaire durant 50 ans, greffier de la Justice du Landeron et conseiller. Le neveu de ce dernier, Louis, † 1807, maître-bourgeois, est également notaire. La famille s'est éteinte au milieu du siècle passé.

Armoiries: *d'azur au lion couronné d'or* (rappel de l'enseigne de l'auberge familiale).

BAZIN. Jean Colin autrement Bazin, fils de Colin de Cornaux, homme command, reconnaît ses biens à Cornaux en 1434. Sa fille Esthevenete, épouse de Vuillemin Morel, est mère de Pierre Morel autrement Bazin dont le fils Guillaume Bazin, habitant Cressier dès 1564, est reçu bourgeois du Landeron en 1570. Sa descendance, nombreuse aux XVII^e et XVIII^e siècles, n'est plus représentée actuellement que par une souche. Mentionnons: Jean, curé de Cressier de 1643 à 1689; Pierre, son neveu, vicaire de Cressier de 1640 à 1670; Henry et Urs, majors au service de France.

Armoiries: *coupé; en chef, une equerre, une étoile et un mont de trois coupeaux; en pointe, une bande accompagnée d'une serpette et d'une étoile.*

† BERTHOD. Esthevenin Berthod, receveur du Landeron, fils de Berthod Othille de Cressier, est père d'Esthevenin, † 1467, également receveur, banneret du Landeron, qui, avec sa femme Jeanette Jonchet, fonda en 1457 une chapelle familiale dans l'église Saint-Martin

de Cressier. Leur fille Jeanette apporta des biens considérables à ses trois maris successifs, Jean de Cressier, Jean Vallier et Rodolphe de Gléresse.

Armoiries: *de gueules à la molette (ou étoile) d'or (6 ou 8 rais).*

† BREMENT. Appartenant à une famille établie primitivement à Enges, le notaire Jean Brément, de Cressier, est châtelain du Landeron en 1496. Son fils Jean, notaire à Cressier comme lui, ne laissa que des filles. Les Brément se sont alliés à plusieurs familles nobles ou anoblies: Vallier, Gruères, Bourgeois-dit-Francey, Clerc-dit-Guy.

Armoiries: *une fasce accompagnée de deux manches (bras-manche, armes parlantes).*

† CLOTTU. Pierre fils de Perroud Clottu de Cornaux, bourgeois de Neuchâtel, habite Cressier dès 1516; il est cité comme bourgeois du Landeron en 1521. Sa descendance s'est éteinte en 1750. Citons parmi ses membres: Jacques, né en 1660, capitaine au service de France (régiment de Greder).

Armoiries: *d'azur à la herse d'or.*

† de CRESSIER. Perroud fils de Jacques de Cressier est cité dans ce village en 1365. Son fils Henry est père de deux enfants, Henry et Jean, tous deux auteurs d'une souche. La descendance du premier, qui se fixe au Landeron d'où elle émet des rameaux à La Neuveville, Soleure (anobli 1579) et Fribourg, s'éteint à la fin du XVIIe siècle. Le second, resté à Cressier, n'a de sa femme Jeanette Berthod qu'un fils, le capitaine Jean de Cressier. Celui-ci est anobli en 1465 par Jean, duc de Bourbonnais, en récompense de ce qu'il «a longuement et continuellement exercé le noble métier des armes auquel il s'est conduit et gouverné honorablement et vaillamment, sans reproche ne réprehension». — Ce valeureux soldat, n'ayant pas eu d'enfants de son épouse Gréde de Gléresse, lègue ses biens à son demi-frère Jean Vallier.

Armoiries: *de gueules à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une fleur de lis issante d'argent et en pointe d'une étoile du même.* Cimier: *une tête et un col de cygne d'argent, becquée d'or.*

† CUNET. Cuanet Peter, bourgeois du Landeron, reconnaît des biens à Cressier en 1431. Son petit-fils Yanne Cunet épouse la

fille du meunier Jacques Monnin; il est le père de Jacques Cunet auquel Jean-Jacques de Bonstetten, gouverneur de Neuchâtel, accense les moulins de Cressier en 1566. La dalle funéraire de Jacques Cunet, datée de 1581, est décorée d'un squelette, effigie macabre rare chez nous; elle se trouve à l'ancienne église Saint-Martin. Les moulins de Cressier restèrent propriété de la famille durant un siècle environ.

Armoiries: *une main apaumée*.

† DRIOLLET (DRIOLET). Hugonin Billiet vit à Cressier au XIVE siècle. Son petit-fils Nicolet Billiet y reconnaît des biens en 1431. Uldriod Billiet, petit-fils du dit Nicollet, est père de Jacques Driollet (ce nom, diminutif d'Uldriod, supplante dès lors celui de Billiet). La famille Driollet, très prolifique aux XVIIe et XVIIIe siècles, a fourni plusieurs membres à la Cour de justice du Landeron. Elle s'est éteinte en 1945.

Armoiries inconnues.

GANGUILLET. Originaire de Villiers au Val-de-Ruz, Isaac Ganguillet est reçu communier d'Enges en 1575 et bourgeois du Landeron en 1584. D'Enges, la famille gagne Frochaux puis Cressier où elle est agrégée peu après 1780. Il est possible que les Ganguillet de Cormoret et ceux de Cressier aient une souche commune.

Armoiries: *deux crampons posés en pal* (ces armes rappellent celles des Chaillet de la Coudre).

GUINCHARD. Jean fils de Jean Guinchard de Derrière-Moulin, hameau près de Gorgier, et d'Anne-Marie Bazin, fut reçu communier de Cressier en 1700 au prix de 80 écus. Son fils Jean, notaire et greffier du Landeron, est père de Jean-Frédéric également greffier. La famille qui a fourni plusieurs sautiers à la Chatellenie, est encore représentée à Cressier.

Armoiries: *de gueules au chevron de . . . , accompagné de trois trèfles de . . .*

† JUNIER. Il existe une famille Junier originaire de la Béroche. Il n'a pas été possible de lui rattacher Jean Junier qui achète en 1514 une maison à Cressier et fait souche dans ce village. Sa descendance s'y perpétue jusqu'en 1811.

Armoiries inconnues.

† JUNIN. Georges Junin, d'origine inconnue, épouse la fille de Rodolphe Barbazans, de Cressier; il est mentionné dans ce village dès 1562. Sa postérité s'y éteint en 1762, exactement deux siècles plus tard.

Armoiries inconnues.

† LOMBARD. Rolin le Lombar vit au Landeron à la fin du XIV^e siècle. Son fils Jean-Henry épouse Nicole, fille de Richard le Blanc de Cressier; une partie de sa descendance se fixe dans le village de sa femme. Le dernier représentant de la famille est le maître-bourgeois Jean Lombard qui s'allie en 1702 à noble Marie-Anne Monnin.

Armoiries inconnues.

† LURDEL. Jean-Perrin Lurdel, probablement de Sonvilier (où son petit-fils a des parents du même nom), reconnaît en 1532 des biens à Cressier où il a pris femme. En 1536 il construit une vacherie sur les terres qu'il avait acquises au dessus d'Enges. Son fils Martin et son petit-fils, le notaire Pierre, agrandissent ce domaine qui s'appelle dorénavant la Métairie Lordel. L'actuel hameau de Lordel est constitué par les maisons qui se sont groupées autour de la vieille ferme dont il a pris le nom.

Armoiries: *un trèfle, accompagné en pointe d'un mont de trois coupeaux.*

MICHEL. La plus ancienne famille encore existante de Cressier descend de Jean Miquel, bourgeois du Landeron, vivant à Cressier à la fin du XIV^e siècle; elle a fourni plusieurs conseillers, régents d'école et prêtres dont Hubert, né en 1924, vicaire à Travers.

Armoiries: *d'azur à la barre d'argent chargée de trois losanges du champ, accompagnée de deux étoiles d'argent.*

† MONNIN. Jean fils de Michel Guignet de Cressier, meunier, reconnaît ses biens en 1431. Son fils Esthevenin Guignet autrement Mugnyn (mugnyn, menin, monnin = meunier) et son petit-fils Jacques Menin exercent le même métier. Rodolphe de Hochberg, comte de Neuchâtel, accense les moulins de Cressier à ce dernier en 1489. La profession familiale change d'orientation avec Jacques, suisse ordinaire de la maison du duc de Longueville à Paris, pensionné en 1639. Deux de ses fils, François et Guillaume, deux de ses petits-

fils, Claude et Jacques, ainsi que Jacques, fils de ce dernier, sont successivement concierges du château de Neuchâtel, à savoir commandants de la garde de la maison du Prince. Les deux fils de François, premier concierge, sont anoblis en 1664 par Anne-Geneviève de Bourbon, Princesse de Neuchâtel. L'aîné, Jacques, né en 1685, capitaine d'une compagnie franche au service de S M T C, châtelain du Landeron, construisit une belle demeure à Cressier où ses petites-filles, les demoiselles de Lalouyère, ouvrirent en 1787 une éphémère hôtellerie à l'enseigne de l'Aigle noire (actuelle maison Blanc-Beurnier). Le cadet, François, 1624—1696, fut colonel propriétaire d'un régiment au service de France. Son fils Jean-François, 1675—1756, colonel-propriétaire du régiment de son nom, chevalier de Saint-Louis, devint brigadier des armées du Roi, puis maréchal de camp et enfin, en 1745, lieutenant-général. Avec lui s'éteignit la branche noble. L'an suivant, 1757, la famille restée à Cressier s'éteignit à son tour. C'est à elle qu'appartenait Pierre, curé-doyen de Cressier de 1689 à 1710.

Armoiries: *un fer de moulin*. Les armoiries de la branche noble ne sont pas connues; la lettre de noblesse n'en fait pas état.

† PERRET. Jacques Perret habite Cressier en 1554. Un des derniers représentants de la famille paraît avoir été Antoine-Charles, postillon du duc de Guiche à Paris en 1716.

Armoiries: *une croisette, accompagnée en pointe d'un mont de trois coupeaux*.

† PERROUD. Me Laurent Perroud, maçon, originaire de Franche-Comté, est signalé à Neuchâtel en 1545, puis à Cressier en 1547 où il prend femme; il devient bourgeois du Landeron vers 1560. Sculpteur et architecte de talent, il a laissé de nombreuses œuvres qui font encore l'ornement des villes qui les possèdent: fontaines au fût couronné de personnages à Neuchâtel (1545, 1579), au Landeron (vers 1548), à la Neuveville (1549), Soleure (1549), Porrentruy (1558, 1563, 1568) Moudon (1559), Delémont (1576), Lausanne (1585), Maison des Halles de Neuchâtel (1570), Alte Krone à Bienne (1574) et probablement plusieurs édifices, portes, fenêtres, fontaines de Cressier et des environs. Sa descendance s'est éteinte à la fin du XVIIIe

siècle à Cressier après avoir donné deux maîtres d'école et des conseillers.

Armoiries: *parti: au un, à la demi fleur de lis issant du trait du parti; au deux, trois étoiles mal ordonnées; un mont de trois coupeaux brochant en pointe.*

PERSOZ. Jean-Baptiste, fils de Joseph Persoz et de Bénédicte Clerc, de Vaux, paroisse de Molinges, diocèse de Saint-Claude, épouse en 1778 Marie-Anne Bayle de Cressier. Il est naturalisé neuchâtelois en 1784 et agrégé à la commune de Cressier. Sa descendance très nombreuse est encore bien représentée dans son village d'adoption.

Armoiries: *d'azur au lion couronné d'or* (armes relevées de la famille Bayle).

RICHARD. Pierre Richard, d'origine non précisée, habitant Cressier, fut reçu bourgeois du Landeron en 1570. Sa postérité, qui a donné plusieurs membres à la Cour de justice du Landeron, existe encore à Cressier. Un rameau s'est établi à Enges il y a plus d'un siècle.

Armoiries: *d'argent à l'arbalète de sable, accompagnée de deux étoiles du même.*

† ROSSET. Descendant de Nicollet Rosset dit Quineryt, communier de Cressier et bourgeois du Landeron en 1522, cette famille, qui n'a jamais été prolifique, s'est éteinte à Paris en 1789.

Armoiries inconnues.

RUEDIN. Jean-Ruedin Brechalle, habitant Combes, reconnaît en 1522 les biens qu'il y possède. On trouve des Brechalle à Lignièrès et au Landeron déjà au siècle précédent. J.-R. Brechalle est père de Grand-Jean Ruedin dont deux fils se fixent à Cressier et font souche. L'aîné Jean est reçu communier de Cressier en 1605. Sa descendance, qui est surtout représentée au Jura bernois et en Suisse romande, ne compte plus qu'un ménage à Cressier; c'est à elle qu'appartiennent Etienne, 1894—1959, inspecteur cantonal des contributions, et le R. P. Laurent, † 1959 bénédictin à Haute-Combe. La postérité et Jacques, le cadet, cité à Cressier dès 1614, se divise en deux branches principales: l'une, qui a pour auteur Pierre, † 1756, et qui a donné quatre générations de maîtres-bourgeois ainsi

qu'un notaire, Jean-Baptiste, 1746—1784, s'est éteinte au siècle passé; l'autre, qui descend de son frère Jean, est devenue la famille la plus importante du village depuis 150 ans. Elle compte aujourd'hui plus de vingt foyers à Cressier. Son essor est relativement récent; en effet l'ancêtre commun à tous est Pierre-Jean-Baptiste, 1758—1799, dont la veuve ouvrit l'hôtel de la Couronne en 1802. Ses quatre fils forment autant de rameaux: Jean-Baptiste, 1781—1849, est président de commune; François-Louis, 1783—1814, fixé à Fribourg, est père de Jean-Baptiste-Romain, reçu bourgeois de Fribourg en 1848, et de Charles-Louis, 1810—1902, curé de Cugy puis d'Avry-devant-Pont, doyen du clergé fribourgeois, directeur de l'Abbaye de la Maigrauge; Jean-Joseph, 1786—1854, reprend l'hôtel familial qui appartient encore à ses descendants; Jacques-Martin, 1794—1838, est l'auteur de la branche dite des «Placide».

La famille Ruedin de Combes a subsisté dans ce hameau jusqu'au siècle passé. Plusieurs de ses membres se sont fait recevoir communiers du Landeron dès la seconde moitié du XVII^e siècle. Ils s'y sont perpétués jusqu'à nos jours.

Armoiries: I. *d'azur (ou de gueules) à la hache d'argent, accompagnée en chef d'une fleur de lis du même, aux flancs de deux étoiles d'or et en pointe d'un mont de trois coupeaux de sinople.* II. *Coupé d'argent et d'azur à la marque de maison de sable brochante, accompagnée de quatre étoiles d'or, mouvant d'un mont de trois coupeaux de sable (sceau du notaire Jean-Baptiste, imitant les armes de son confrère Jean-Victor Ruedin du Landeron qui, en 1763, portait une marque formée d'une croix de Lorraine).*

† SAUDENY. Jacques Saudeny, de la Chad, paroisse de Cusie, près de Chambéry, épouse en 1565 Guillauma Ragaz de Cressier et s'établit dans le village de sa femme. Son arrière-petit-fils, Urs, 1634—1691, est curé du Landeron de 1663 à 1691. C'est à son initiative qu'est due la construction de la chapelle Sainte-Anne de Combes en 1681. Il laissa à sa mort sa maison du Landeron et un jardin aux capucins pour les loger et les nourrir. Tous deux leur appartiennent encore.

Armoiries: *de gueules à la marque formée d'un pal retrait chargé de trois chevrons alaisés d'or.*

† SUDAN. François Sudan, † 1680, d'origine gruyérienne, est régent d'école et notaire à Cressier en 1658. Son fils Jean-François, exerçant les mêmes professions, est reçu communier de Cressier en 1700. Il est le père de Jean-François, chapelain de Cressier et régent d'école, avec qui s'éteignit la famille.

Armoiries: *de gueules aux deux proboscides d'or issant d'un tourteau du même, accompagnés en chef d'une rose d'azur.*

THOMAS. Thomas fils de Mermet l'Alemant reconnaît ses biens à Frochaux en 1431. Sa postérité s'appelle Thomas; son arrière-petit-fils, Pierre Thomas de Frochaux, est père de Pétremand qui, ayant épousé Sybille Cunod de Cornaux, reprend le nom sa femme (il est la souche d'une branche bourgeoise des Cunod), et de Jean dont le fils Hanzo, dit de Frochaux, est l'ancêtre de la famille Frochaux du Landeron. Les Thomas de Cressier descendent de Yanne frère de Pierre ainsi que d'Antoine frère d'Hanzo susnommés; ils ont donné plusieurs conseillers et maîtres d'école à leur village ainsi qu'un important notaire, Pierre-Joseph, qui instrumenta de 1790 à 1825.

Armoiries: *Une flèche posée en pal, accompagnée aux flancs de deux étoiles et en pointe d'un mont de trois coupeaux.*

† VALLIER. Cette famille est contemporaine de la fondation de la ville du Landeron où, dès le début, elle joua un rôle politique en vue. Jeanneret Vallier est le premier banneret du Landeron en 1349. Jean épouse Jeannette Berthod, veuve de Jean de Cressier; leur fils Jacques, ayant hérité en 1498 des biens de son demi-frère le capitaine Jean de Cressier, prend demeure à Cressier où ses descendants conservèrent des biens jusqu'en 1806. Avec les fils de Jacques: Pierre et Jean, la famille se divise en deux branches, celle des seigneurs de Saint-Aubin en Vully et celle des seigneurs de Vendelincourt. Pierre, 1488—1552, co-fondateur de la confrérie de Saint-Sébastien en 1512, châtelain du Landeron en 1517, bâtit l'année suivante une chapelle au village de Cressier et institue un hôpital pour les pauvres. Avec son frère Jean, il obtint des Cantons suisses accupant Neuchâtel en 1524 confirmation de la lettre de noblesse accordée à leur oncle Jean de Cressier. Six ans plus tard, il est nommé conseiller d'Etat et maître d'hôtel du duc de Longue-

ville, souverain du Comté. Il se fait recevoir bourgeois de Soleure en 1536. Son fils Pierre, 1530—1594, reprend la charge de châtelain du Landeron. Il fonde l'école de Cressier en 1560 et donne à cet effet sa maison de l'«hôpitaux» (actuel café du Chasseur). En 1576 il construit la charmante maison à tourelle enjambant le ruisseau du village, aujourd'hui propriété de la Corporation de Saint-Martin. Huit ans plus tard, il est nommé gouverneur du Comté de Neuchâtel. Trois de ses fils font souche: Jacques, François et Henry. Jacques, 1555—1623, gouverneur du Comté dès 1596, achète la seigneurie de Saint-Aubin en 1606 où il édifie un château. Dix ans plus tard, il commence la construction de celui de Cressier, réplique plus vaste, plus élégante et riche de celui du Vully. Il avait rebâti plus grande la chapelle du Rosaire en 1608. François, 1558—1615, est l'auteur de la branche de Fribourg dont il est reçu bourgeois en 1602; lui, Nicolas et Pierre, ses fils, furent capitaines et châtelains du Val-de-Travers. Henry, 1574—1641, enfin, est l'ancêtre d'une lignée de magistrats soleurois et d'officiers au service étranger qui s'éteignit en 1855.

Jean, 1492—1549, est l'aïeul de la branche cadette, propriétaire dès 1650 de la seigneurie de Vendelincourt près de Porrentruy, qui s'éteignit en 1887 à Soleure en la personne de Rodolphe, historien de la famille.

Armoiries: *d'azur à la croix tréflée d'or* (croix de Saint-Maurice, patron du Landeron). Ensuite de la concession du fief de la famille de Cressier en 1524, ces armes furent écartelées de celles des Cressier: Cimier: *une tête et un col de cygne d'argent, becquée d'or et crêtée de fleurs de lis du même.*

VARNIER. Girard Varnier, de Diesse, habitant Cressier, prêle hommage au comte de Neuchâtel en 1453. Nicolet et Esthevenin, ses fils, sont affranchis et reçus bourgeois du Landeron en 1511. La descendance du premier compte au XVIIe siècle un notaire et greffier de 1663 à 1695, Jacques; deux receveurs du Landeron prénommés Tours, l'oncle et le neveu; un capitaine au service de France, Jean. Celle du second a donné quatre notaires successifs: Anthoine fils d'Esthevenin, de 1545 à 1569; Pierre fils d'Anthoine, de 1587 à 1655; François et Jean, fils de Pierre, dès 1607 et de 1633 à 1691. Pierre

et Jean son fils furent en outre receveurs et lieutenants civils du Landeron. La famille a joué un rôle influent à Cressier au cours du XVIIe siècle. Elle n'est plus représentée aujourd'hui que par une seule famille habitant le canton de Berne. Au début du XVIIIe siècle, un rameau s'est établi au Landeron; encore florissant, il n'est plus ressortissant de Cressier.

Armoiries: *d'azur à la bande d'argent chargée d'un soc de charrue (ou d'un fer de lance) du champ, accompagnée de deux étoiles d'or.*

† VAULET. Imier fils de feu Jean Vaulet reconnaît des biens en 1521 à Cressier où sa famille se perpétue jusqu'au XVIIIe siècle. Mentionnons parmi ses membres: Pierre, notaire dès 1574, et le R. P. Vaulet des Frères prêcheurs, cité en 1715.

Armoiries inconnues.

SOURCES: Reconnaissances de biens, minutaires de notaires et registres d'état-civil, aux Archives de l'Etat à Neuchâtel. Archives de la cure de Cressier. Armorial neuchâtelois, 1944. Biographies neuchâteloises (articles Cressier, Monnin). Chronique neuchâteloise des familles de Cressier et Vallier, Généalogiste suisse, 1943, page 88. Promenade héraldique à Cressier, Archives héraldiques suisses, annuaire 1957. L'architecte et sculpteur Laurent Perroud, Musée neuchâtelois, 1953, page 33.

Abstammung und nächste Verwandtschaft des Erzbischofs Eberhard II. von Salzburg († 1246)

Von Albert Bodmer, Winterthur-Seen.

Unter diesem Titel hat der Salzburger Historiker Pater W. Hautthaler im Jahre 1876 eine Abhandlung veröffentlicht, in der er mit großer Sachkenntnis und scharfsinniger Kombinationsgabe Herkunft und Versippung dieses großen Kirchenfürsten zu klären versuchte. Seine ersten Ergebnisse unterzog er dann einer Nachprüfung, die er 1889 in derselben Zeitschrift vorlegte. Spätere Historiker äußerten vielfach widersprechende Meinungen zum Thema und daher wird mit dieser kleinen Studie der Versuch unternommen, eine weitere Klärung herbeizuführen. Bei einem derartigen Unterfangen setzt man sich freilich nach dem Ausspruch eines Historikers dem Vorwurf aus, die alten Steine umzudrehen, um